

COMMUNIQUE DU 22 OCTOBRE 2012



Christos Doulkeridis invite le Gouvernement fédéral à octroyer un juste financement au service d'incendie bruxellois

Le Secrétaire d'Etat bruxellois en charge du Service d'Incendie et de l'Aide Médicale Urgente (SIAMU), Christos Doulkeridis, s'inquiète de voir le SIAMU injustement oublié dans le refinancement des services d'incendie par le Fédéral et l'a écrit au Gouvernement fédéral. Il se réjouit de la réunion technique proposée à ce sujet par la Ministre de l'Intérieur, qui aura lieu ce mercredi.

Au démarrage des travaux budgétaires du Gouvernement fédéral, une partie des débats porteront sur la question du financement des services d'incendies, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la sécurité civile, adoptée en 2007. Dans ce cadre, Bruxelles veut faire entendre sa voix pour bénéficier, au même titre que l'ensemble des autres services du pays, d'un financement juste et équitable, comme le prévoit la loi de 2007.

« *Le SIAMU de Bruxelles œuvre quotidiennement à la sécurité de plus d'un million de Bruxellois et remplit parfaitement sa mission* », tient à rappeler le Secrétaire d'Etat en charge du SIAMU. Et de préciser : « *Le SIAMU doit cependant également intervenir en dehors des frontières régionales et dans le cadre de missions spécifiquement liées au statut de capitale nationale et européenne de Bruxelles.* » Pour répondre à cette exigence, le Gouvernement bruxellois vient de prendre sa part de responsabilité et de s'accorder sur une extension du cadre des pompiers.

Dans ce contexte, le Secrétaire d'Etat s'inquiète auprès du Gouvernement fédéral de constater que le SIAMU semble aujourd'hui injustement oublié dans les travaux relatifs au refinancement fédéral des services d'incendie. Comme en atteste l'arrêté royal « portant l'octroi d'une dotation fédérale aux prézones », adopté le 20 septembre et publié le 5 octobre 2012, ces travaux concerneraient, en effet, l'ensemble des services d'incendie de Belgique, à l'exception du service bruxellois. Christos Doulkeridis exprime également des inquiétudes concernant les moyens du Centre de formation des pompiers de Bruxelles. Pour l'heure, la subvention fédérale qui lui est destinée est « gelée » en l'absence d'accord sur la nouvelle clé de répartition budgétaire. La nouvelle répartition des subsides proposée par le SPF Intérieur semble, de plus, très peu tenir compte des spécificités des missions bruxelloises du Centre de formation. Elle pourrait entraîner une diminution de près de 80 % des moyens qui lui sont octroyés.

Christos Doulkeridis espère que la réunion de ce mercredi confirmera la volonté de la Ministre de l'Intérieur de soutenir auprès de ses collègues du Gouvernement fédéral un financement juste et équitable du service d'incendie bruxellois (SIAMU), permettant de mettre en œuvre pleinement l'extension du cadre dès le budget 2013.